



Midi - recherche



Source : <http://sisyphe.org/spip.php?article4782>

Jeanne Lapointe : héritage et filiation

Conférencières :

Mylène Bédard

Professeure adjointe au département des littératures, Université Laval

La relation entre Jeanne Lapointe et Judith Jasmin comme point de départ d'une réflexion sur l'amitié féminine

À partir de la correspondance de ces deux femmes, des textes qu'elles ont laissés à la postérité et de témoignages, seront étudiées, dans un premier temps, la nature et les conditions de leur relation amicale, qui semble avoir favorisé l'accomplissement de leur trajectoire personnelle, mais également des avancées plus collectives. À titre de premières femmes à imposer leur marque dans des domaines réservés aux hommes, l'université pour l'une et l'information pour l'autre, elles ont joué un rôle de mentor et ont entraîné d'autres femmes dans leur sillon, montrant ainsi que l'exceptionnalité n'est pas toujours synonyme d'isolement. Cette réflexion vise à mesurer l'ampleur de leur héritage et à saisir comment l'amitié entre femmes constitue une modalité particulière de négociation et de résistance par rapport à l'idéologie dominante.

Marie-Andrée Beaudet

Professeure retraitée du département des littératures, Université Laval

De quelques lettres échangées entre Jeanne Lapointe, Gabrielle Roy et Gaston Miron à la fin des années 1950

Dans cette intervention, il s'agira principalement de mettre en lumière la figure d'intellectuelle engagée, au sens où l'a définie l'affaire Dreyfus, qu'endosse Jeanne Lapointe bien avant sa participation à la Commission Parent. Ses échanges épistolaires avec Gaston Miron autour de la « Déclaration des intellectuels canadiens de langue française », texte accompagnant une pétition en faveur de la démocratisation de l'enseignement et de la gratuité scolaire, ainsi que le refus opposé par Gabrielle Roy à la signature de cette même pétition seront au cœur d'une réflexion sur la pensée et l'influence de Jeanne Lapointe.

Le jeudi 19 novembre 2015 - 12 h à 13 h 30
LOCAL 1475, PAVILLON CHARLES DE KONINCK